

1 QU'EST-CE QUE C'EST ? LE TARIF SOCIAL

- ★ TARIF QUI CORRESPOND AU TARIF COMMERCIAL LE PLUS BAS DU MARCHÉ (GAZ & ÉLECTRICITÉ)
- ★ MESURE SOCIALE FÉDÉRALE RÉSERVÉE À CERTAINES CATÉGORIES DE PERSONNES
- ★ ÉTABLI TOUS LES 3 MOIS PAR LA CREG
- ★ IDENTIQUE CHEZ TOUS LES FOURNISSEURS



2 QUELLES CONDITIONS D'ACCÈS ?

POUR LE CLIENT OU TOUT MEMBRE DE SON MÉNAGE FAISANT PARTIE D'UNE DES CATÉGORIES SUIVANTES :

- 1 CPAS (RIS, ERIS, AVANCE)
PERSONNES PERCEVANT UNE INTERVENTION DU...
 - 2 SPF SÉCURITÉ SOCIALE (CERTAINES ALLOCATIONS EN RAISON D'UN HANDICAP)
 - 3 SERVICE FÉDÉRAL DES PENSIONS (GRAPA OU ALLOCATION D'AIDE)
 - 4 ÊTRE LOCATAIRE D'UN LOGEMENT SOCIAL*
DONT LE CHAUFFAGE AU GAZ DÉPEND D'UNE INSTALLATION COLLECTIVE DANS UN IMMEUBLE GÉRÉ PAR ...
- LES SOCIÉTÉS DE LOGEMENT SOCIAL AGRÉÉES PAR LES GOUVERNEMENTS RÉGIONAUX (FONDS DU LOGEMENT DE LA RBC)
- LE CPAS
- LES SOCIÉTÉS RÉGIONALES DE LOGEMENT
- UNE SOCIÉTÉ DE LOGEMENT SOCIAL
- * LE TARIF SOCIAL NE CONCERNE QUE LA FOURNITURE DE GAZ

3 COMMENT FAIRE VALDIR CE DROIT ?

→ LE TARIF SOCIAL EST APPLIQUÉ AUTOMATIQUEMENT

- 1 LE SPF ÉCONOMIE CROISE LES DONNÉES DU REGISTRE NATIONAL, DE LA BANQUE CARREFOUR ET DES FOURNISSEURS D'ÉNERGIE
- 2 LE SPF TRANSMET AU FOURNISSEUR LES COORDONNÉES DES CLIENTS À QUI APPLIQUER LE TARIF SOCIAL
- 3 LES FOURNISSEURS L'APPLIQUENT À LEURS CLIENTS BÉNÉFICIAIRES



→ EN RÉALITÉ, CETTE AUTOMATICITÉ N'EST PAS PARFAITE LE TARIF SOCIAL PEUT NE PAS ÊTRE APPLIQUÉ AUTOMATIQUEMENT POUR :

- LES LOCATAIRES DE LOGEMENT SOCIAUX
- LES AVANCES GRAPA OU ALLOCATION PERSONNES HANDICAPÉES
- DONNÉES ERRONÉES
- PERSONNES OPPOSÉES AU TRAITEMENT AUTOMATIQUE DE LEURS DONNÉES
- AUTRES : DÉMÉNAGEMENT, CHANGEMENT SUR LA COMPOSITION DE MÉNAGE, MAUVAISE TRANSMISSION DES DONNÉES, RETARDS ...

→ COMMENT LE FAIRE APPLIQUER ?

- ★ CONTACTER LE FOURNISSEUR ET LUI SIGNALER L'ERREUR
- ★ CONTACTER L'INSTITUTION COMPÉTENTE POUR QU'ELLE FOURNISSE UNE ATTESTATION (EX. CPAS)

4 QUELLE DURÉE D'OCTROI ?

- ★ LE TARIF SOCIAL EST APPLIQUÉ À PARTIR DU PREMIER JOUR DU MOIS DU TRIMESTRE AU COURS DUQUEL LE BÉNÉFICIAIRE A OUVERT SON DROIT AU TARIF SOCIAL
- ★ LE FOURNISSEUR PEUT APPLIQUER LE TARIF SOCIAL AVEC EFFET RETROACTIF
- ★ LE FOURNISSEUR PEUT SUPPRIMER LE TARIF SOCIAL AVEC EFFET RETROACTIF